

# GÉRER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

**Public visé :** Toute personne en charge de la formation.

**Possibilités de financement :** Plan de formation entreprise, financement personnel, fonds propres entreprise, AIF.

**Prérequis :** Pas de prérequis

**Durée :** 14 heures sur 2 jours

**Modalités d'intervention :** INTER et INTRA entreprise

**Évaluation :** Quiz, grille d'évaluation, compte rendu formateur

**Sanction :**

Une attestation de fin de formation sera remise à chaque stagiaire

**Lieu :** 400 Avenue du Passe Temps ZI de Napollon 13400 AUBAGNE

Animé par Marlène PENNACCHIO, formatrice expérimentée depuis plus de 10 ans

**Objectifs de la formation :**

Appréhender l'environnement réglementaire de la formation professionnelle continue  
Repérer les enjeux économiques de la réforme de la formation  
Connaître le fonctionnement du CPF  
Communiquer sur le CPF en toute transparence  
Identifier les actions entrant dans le champ de la formation  
Identifier les acteurs de la formation : OPCA, CEP, Organisme de formation  
Connaître les enjeux pour l'employeur et pour les salariés  
Utiliser et maîtriser les dispositifs de formation  
Élaborer et définir un plan de formation

**Moyens et méthodes pédagogiques :**

La formation s'appuie sur une pédagogie active basée et associée par des illustrations du formateur  
Apports théoriques et exercices basés sur des cas concrets de l'entreprise, mise en situation pratique  
Support sur les points clefs des réformes, remis à chaque stagiaire

Outils pédagogiques : Paperboard - Diaporama - Vidéo projecteur

# GÉRER LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

## Contenu de la formation :

### Journée 1

#### 1/ Situer le cadre juridique de la formation professionnelle continue

Législation de la formation professionnelle  
Obligation des organismes de formations  
Le paysage de la réforme de la formation professionnelle  
Identifier les acteurs de la Formation Professionnelle Continue (FPC)  
Identifier les obligations de l'employeur : formation et de contribution

#### 2/ Identifier les modalités d'accès à la formation

Le plan de formation : reconnaissance du développement des compétences des salariés  
Le Compte Personnel de Formation (CPF) : modalités d'acquisitions, formations éligibles et conditions de mise en œuvre  
Rôle de l'employeur et financements  
La professionnalisation : contrat et période  
Le Congé Individuel de Formation (CIF)  
Le Bilan de compétences et le congé bilan de compétences  
La Validation des Acquis de l'Expérience et le congé VAE  
Connaître les formalités administratives et financières de la FPC

### Journée 2

#### 3/ Élaborer et gérer le plan de formation de l'entreprise

Communiquer autour du projet formation dans l'entreprise, impliquer les salariés dans leur devenir professionnel.  
Les enjeux : simplification des catégories des actions  
Recueillir les besoins collectifs et individuels  
Définir les niveaux de priorité en fonction des publics et de la stratégie de l'entreprise, ventiler les catégories du plan de formation  
Structurer le plan de formation,  
Communiquer le plan définitif auprès des directions managériales, organiser la planification du déroulement du plan de formation  
Le calendrier légal de la FPC